



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE



DIALOGUE VILLE-PORT

ATELIER THEMATIQUE : CADRE DE VIE – SANTE PUBLIQUE

SEANCE N°1/3

17 SEPTEMBRE 2019

NOTE DE SYNTHÈSE

02/10/2019 – VF

PROJET SUIVI PAR :

STEPHANE SAINT-PIERRE – stephane.saint-pierre@nicaya.com

ADELINE PRATLONG – adeline.pratlong@nicaya.com

ALFRED DERAGNE – alfred.deragne@nicaya.com

ELISE RIBARDIERE – elise.ribardiere@nicaya.com

EMILIE DIHL – emilie.dihl@nicaya.com

Mobiliser l'intelligence collective



SOMMAIRE

1	Rappel.....	3
1.1	Contexte du projet.....	3
1.2	Objectifs des ateliers thématiques.....	3
2	Synthèse	4
2.1	Déroulement de l’atelier.....	4
2.2	Synthèse des contributions en ateliers.....	5
3	Les suites du processus	6
4	Annexes : restitution du travail en ateliers	7
5	Annexe : liste des participants.....	11

1 Rappel

1.1 Contexte du projet

Le dialogue continu Ville-Port a été initié par la Secrétaire Générale des Bouches-du-Rhône le 10 septembre 2018. Le projet a été présenté aux élus en janvier 2019, et a ensuite été validé par le Comité de pilotage de la Charte Ville-Port.

L'objectif principal de ce dialogue est de favoriser les échanges constructifs, positifs et pérennes entre les riverains, les entreprises, les partenaires institutionnels et associatifs. Il s'inscrit dans une démarche de concertation continue, favorisant l'information du public et la participation à des ateliers collectifs. En ce sens, le dialogue Ville-Port ambitionne de :

- Prendre en compte les attentes des riverains
- Développer des relations de « bon voisinage » entre les activités portuaires, urbaines et les quartiers limitrophes
- Faciliter l'émergence et la mise en œuvre des projets portuaires, maritimes et urbains partagés

À la suite de l'identification des thèmes prioritaires par le Comité de suivi de juin 2019, une première série de 3 ateliers thématiques est prévue pour septembre à novembre 2019 :

- **Cadre de vie – Santé publique**
- Foncier – Accès à la mer
- Projets de report modal ferroviaire

1.2 Objectifs des ateliers thématiques

Chaque atelier thématique fera l'objet d'un cheminement collectif en 3 temps, échelonné sur 3 séances par thématique entre septembre et novembre 2019 :

- **Septembre 2019 : état des lieux partagés**
- Octobre 2019 : définition d'orientations
- Novembre 2019 : déclinaison d'actions

Les objectifs de la 1^{ère} séance de l'atelier « Cadre de vie – Santé publique » sont :

- De partager un état des lieux sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique »
- D'évaluer collectivement la situation du territoire en matière de cadre de vie et de santé publique

Les éléments ci-dessous présentent la synthèse des principaux points qui ont émergé des échanges en plénière et en atelier. Les productions textuelles de l'ensemble des ateliers sont jointes en annexe.

Les supports de présentation et documents complémentaires sont disponibles sur le site internet du Dialogue Ville-Port : <https://www.dialoguevilleportmarseille.fr/>.

2 Synthèse

2.1 Déroulement de l'atelier

Cette première séance de l'atelier « Cadre de vie – Santé publique » s'est tenue le 17 septembre 2019 à l'École de la Deuxième Chance, à Marseille, réunissant une quarantaine de participants.

Dans un premier temps, le cabinet Nicaya Conseil, le GPMM, et la Préfecture des Bouches-du-Rhône, ont introduit la démarche du dialogue Ville-Port et les principes des ateliers thématiques.

L'École de la Deuxième Chance est remerciée par la préfecture pour l'accueil de cette démarche dans ses locaux, ainsi que l'Agence d'urbanisme de l'Aire Marseillaise pour sa contribution à la réalisation des supports cartographiques présentées.

Dans un second temps, la DREAL PACA et l'Agence Régionale de la Santé ont présenté une base documentaire (**à retrouver sur le site internet du Dialogue Ville-Port**) comme centration collective pour les ateliers. Celle-ci couvrait les thèmes suivants :

- Le territoire
- Population et emploi
- Trafics routiers
- Qualité de l'air
- Nuisances sonores

Dans un troisième temps, les participants ont travaillé en sous-groupes afin sur les thèmes suivants :

- **Atouts** du territoire en termes de cadre de vie et de santé publique
- **Faiblesses** du territoire en termes de cadre de vie et de santé publique
- **Opportunités** du territoire en termes de cadre de vie et de santé publique
- **Menaces** sur le territoire en termes de cadre de vie et de santé publique

Les participants ont ensuite partagé et priorisé leurs contributions par un vote créatif (voir restitution en annexe).

2.2 Synthèse des contributions en ateliers

En préambule, des participants ont évoqué leur souhait d'étendre le périmètre de réflexion des ateliers afin qu'il porte sur l'ensemble du territoire situé entre la Joliette et Corbières. Cette remarque a été prise en compte dans les ateliers et sera appliquée pour les prochaines présentations.

Les principaux **atouts** du territoire en termes de cadre de vie et de santé publique identifiés par les participants sont :

- La bonne situation géographique du territoire : proximité avec le centre ville, barycentre de la métropole, proche de la mer et disposant d'un paysage exceptionnel
- Des navettes maritimes et voies ferroviaires qui offre des moyens de déplacement attractifs et minimisant les nuisances
- Une vie locale intense et attractive avec des relations humaines riches et un attachement au quartier :
 - Des noyaux villageois actifs
 - Une mixité sociale et ethnique
 - Un tissu associatif dynamique

Les **faiblesses** du territoire qui sont ressorties des échanges sont :

- Une exposition subie à des pollutions (air, mer, sol, visuelles, bruit, ...) qui altèrent la qualité de vie et génèrent des problèmes sanitaires importants (maladies respiratoires, allergies, stress, troubles du sommeil, ...)
- Un littoral devenu inaccessible (privatisation d'accès, activités portuaires, ...) qui prive les habitants des aménités du site
- Un territoire ressenti comme lieu de servitudes arrière portuaire : déficit d'investissement des pouvoirs publics au service des habitants (transports, espaces publics, ...), manque d'entretien, problème de propreté, ...
- Une évolution du territoire subie et pas de dialogue constructif entre les parties prenantes

Les participants ont identifié les **opportunités** suivantes pour l'amélioration du cadre de vie et la santé sur leur territoire :

- L'espace portuaire et la façade littorale sont identifiés comme offrant de multiples potentialités : tourisme, loisirs, mobilités, cadre de vie, ...
- La forte mobilisation de la population pour l'amélioration de son cadre de vie et de la santé publique
- L'ouverture (ré-ouverture) de certains espaces portuaires pour y développer des fonctionnalités urbaines

Enfin, différentes **menaces** pour le cadre de vie et la santé publique ont été identifiées :

- Les nuisances (pollutions, bruit, ...) auxquelles les habitants sont exposés se poursuivent, voire s'aggravent par un déficit de mesures correctives à court/moyen termes ou en lien avec des projets nouveaux non concertés (portuaires, économiques, d'infrastructures, ...)

- Pas de perception d'une vision (planification) urbaine volontariste articulant de façon cohérente le développement portuaire et les fonctionnalités urbaines
- Risque d'insincérité du dialogue Ville-Port

3 Les suites du processus

La suite du processus de travail sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique » est prévue comme suit :

- Une note de synthèse des contributions et échanges du jour sera établie et transmise aux participants, avec les supports de présentation utilisés par les intervenants (ces documents seront également mis en ligne sur le site internet)
- Deux autres séances, respectivement dédiées à la définition d'orientations et à la déclinaison d'actions, seront organisées en octobre et novembre 2019
- Deux séries de 2 séances portant sur les 2 autres ateliers thématiques « Foncier – Accès à la mer » et « Projets de report modal ferroviaire » compléteront le travail sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique »
- La synthèse des 9 séances sera transmise au Comité technique (COTECH) puis au Comité de pilotage Ville-Port (COFIL), qui après analyse des contributions, décidera des suites à donner
- Partage des suites données en comité de suivi (2020)

4 Annexes : restitution du travail en ateliers

Atouts	Votes
Desserte ferroviaire	7
Navettes maritimes	3
Noyaux villageois avec une mixité sociale et ethnique	3
Barycentre métropole – accessibilité routière	2
Ouverture de la ville sur la mer	2
Paysage	2
Densité du tissu associatif	2
Gares	1
Accès autoroutiers	1
Patrimoine industriel	1
Espaces de grand littoral	1
Quelques commerces de proximité	1
Station de métro	1
Proximité des collines	
Le vent, en particulier le Mistral	
Activité économique	
Patrimoine historique et culturel	
Présence de l'hôpital Nord	
Marché aux Puces	
Le GPMM avec une main d'œuvre et des compétences reconnues	
Climat favorable aux activités portuaires et de loisirs (plaisance)	
Mixité des activités industrielles et de tourisme	
Faible densité de population dans certains secteurs	
Possibilité de faire du sport (joutes nautiques et aviron)	
Cinéma Alhambra	
Des habitants mobilisés	

Faiblesses	Votes
Problèmes de santé (problèmes respiratoires, allergies, extinctions de voix, sommeil perturbé, stress, cancers pédiatriques, poumons et gorge)	15
Pollution atmosphérique (bateaux, poids lourds, avions, chantiers , etc.)	9
Faiblesse des raccordements électriques à quai dans le port	7
Privatisation du littoral	3
Manque de pistes cyclables	3
Faible offre de transports en commun	3
Pollution sonore (dépotage containers, réparations navales, avions, logistique, concassage jour et nuit)	3
Pollution de la mer	2
Pas de concertation du GPM ou de plan d'avenir qui prend compte des quartiers à proximité.	1
Quartiers devenus insidieusement arrière-portuaires	1
Fracture territoriale (propreté, transports, emplois, culture, équipements sportifs, etc.)	1
Réseau routier saturé	1
Blocage porte Chanterac qui crée des embouteillages	
Ramassage des ordures et tri trop aléatoires	
Enclavement du territoire entre mer et collines.	
Faible végétalisation	
Qualité des bâtis	
Portes fermées du port, entraînant un stationnement intempestif de poids lourds et de voyageurs	
Stockage de containers dans les noyaux villageois	
Navettes maritimes surexploitées	

Opportunités	Votes
Développer la convivialité en lien avec la mer par une exploitation judicieuse de la façade maritime	8
Foncier libre avec fort potentiel pour végétaliser	6
Contexte (politique, social...) propice à une amélioration de l'environnement	5
La digue du large comme potentiel lieu de vie commun pour les Marseillais	4
Mobilisation des habitants pour une amélioration des conditions de vie	3
Long linéaire côtier à fort potentiel	2
Ensoleillement, source d'énergie	2
Le port et la mer comme voies de mobilité pour les Marseillais (navettes maritimes)	2
Évolution des réglementations (cadre de vie, santé)	1
Voies ferrées existantes pouvant servir de base à un développement des transports en commun	1
Longueur de la rade permettant le développement de nombreux pôles d'attraction	
Localisation centrale sur l'axe méditerranéen entre Gênes et Barcelone	
Territoire propice au développement de circuits touristiques	

Menaces	Votes
Utilisation de fuel lourd par les bateaux qui aggrave la pollution atmosphérique	13
Dialogue Ville-Port ne permettant pas de déboucher sur une instance de concertation pour le traitement des problèmes de la vie quotidienne	9
Démarche insincère	6
Exode des habitants (parents avec enfants en bas âge, retraités...)	4
Déplacement des nuisances ailleurs (ex : Cap Janet)	3
Pollution atmosphérique accrue avec l'intensification du trafic maritime, de la circulation, et des chantiers (poussière)	3
Nuisances sonores accrues (réparations navales, bateaux à quai...)	3
Aggravation des conditions sanitaires	3
Intensification du trafic routier	2
Écoliers exposés à la pollution	2
Mauvaise articulation entre les activités du port et les politiques de la ville	2
Perte d'attractivité du territoire	2
Suppression de l'accès public à la mer	1
Prise en compte d'une aire trop restreinte : le territoire s'étend de la Joliette à Corbières	1
Vitesse des navires à l'approche du port	1
Aggravation des nuisances à l'Estaque (couloir aérien, ferroviaire, routier)	

5 Annexe : liste des participants

Nota : la liste ci-dessous reprend les personnes ayant signé la feuille de présence.

Nom	Prénom	Organisme
ANGELI	Monique	CIQ Joliette Major
APERCE	Christian	Action Environnement Espace
BONNAUD	Delphine	Habitante
CHABROL	Brigitte	Faculté de Médecine / AP- HM
CHAMOULAUD	Marie	Fédération des CIQ du 16 ^{ème}
CORIS	Jean-Marc	Habitant et société
DUPRAZ	Renée	FNE13
GARGAUD	Françoise	Conseil citoyen NLO
GUIPERT	Jean-Jacques	Fédération CIQ 2
HARDOUIN	Richard	CAN Env – FNE13
HUGUES	Danièle	CIQ Hauts de l’Espace
LARMINAT	Patrick	SNCF Réseau
MISTRE	Alain	CORSICA Linea
MORENO	Margaret	Handestau
PROST-COLETTA	Marie	AEE Cap au Nord
REVERCHON	Marc	Conseil de développement du GPMM
ROBERT	Samuel	CNRS
TRAUTMANN	Xavier	DRASSM
ZUSSY	Dominique	CIQ Espace Riaux
BOUCHET	Christiane	Préfecture
FRASSI	Maguy	Espace
CHANUT	Charles	
CHANAUD	Dominique	Ville de Marseille
PADOVANI	Patrick	Ville de Marseille
TIR	Rachida	Collaboratrice Saïd Ahamada
ROBION	Wilfrid	Cap au Nord
RAUZIER	Claude	Cap au Nord
RUSSO	Antoine	

VIGNES	Pierre	CIQ St Henri
FUCACE	Josette	Mairie 15/16 ^{ème}
PELLICCIO	Elisabeth	CIQ St André
PELLICCIO	Denis	CIQ St André
GHALI	Samia	Sénatrice
LAUGIER	Charlotte	Mairie 8 ^{ème} secteur
MARY	Laetitia	AtmoSud
BOUCHET-DUNOYER	Philippe	CC2
TURINAY	Rudy	Euromed